

La vie de château dans le Cantal pour 40 “migrants” : qui paie ?

écrit par Maxime | 1 juillet 2017

La vie de château dans le Cantal pour des migrants :

« Tout le fonctionnement (l'entretien du château, l'eau, le gaz, l'électricité, les potentiels travaux...) lié à cet accueil est financièrement supporté par l'association » nous dit la Montagne.

Je ne serais pas étonné que l'association soit subventionnée et que les subventions soient l'essentiel voire la totalité de ses ressources. Cela aurait mérité un approfondissement de la part du journaliste.

Car si in fine le contribuable paie, ça revient au même qu'une prise en charge publique.

« Vous allez vivre quelque chose d'unique, faire des rencontres formidables » : on croirait une publicité pour un parc d'attraction. De quoi relancer le tourisme dans le Cantal ?

Le château, qui appartient à la commune de Champagnac (Cantal), va prendre, dès lundi, un nouveau virage, en devenant un centre d'accueil et d'orientation pour quarante migrants.

Une page se tourne pour le château de Champagnac (Cantal). Le **village de 1.170 habitants** sera, lundi prochain, la terre d'accueil provisoire d'une **quarantaine de personnes**. Lundi dernier, une réunion publique a permis à la population d'en comprendre le déroulement. La structure, qui **appartient à la municipalité**, devient un **centre d'accueil et d'orientation (CAO)**, réseau créé en 2015 pour désengorger la « jungle » de Calais.

Un hébergement transitoire

Il sera **géré par l'association Forum Réfugiés-Cosi**. Tout le fonctionnement (l'entretien du château, l'eau, le gaz, l'électricité, les potentiels travaux...) lié à cet accueil est financièrement **supporté par l'association**.

À partir de lundi 26 juin, quarante personnes, au maximum, pourront arriver dans la

commune, en car. Il s'agira exclusivement de migrants – dont la provenance est encore inconnue – **qui déposeront un dossier pour obtenir le statut de réfugié.** « La procédure est longue, a expliqué Isabelle Moulrier, maître de conférence en droit et juge assesseur à la cour nationale du droit d'asile. Leur dossier est examiné, on vérifie que leur histoire est vraie, les informations sont recoupées, etc. Cela peut prendre entre trois et neuf mois. Et c'est ce laps de temps qu'ils passeront dans le CAO champagnacois, lieu d'accueil temporaire ».

« **Seront-ils seuls, ou en famille ?** », a-t-on demandé dans l'assistance. « Il peut y avoir des familles ici, car Champagnac s'y prête. La plupart du temps, ils sont isolés, a expliqué Isabelle Moulrier. Pour une raison simple : le voyage pour arriver en France les met en danger. Donc les enfants aussi. **L'idée est d'obtenir un statut de réfugié, puis de rapatrier la famille dans le cadre d'un regroupement familial.** »

Dans la salle, **l'initiative est plutôt bien perçue.** Une belle solidarité se met en place. Seules quelques personnes isolées témoignent de leur crainte quant à la « sécurité ». Mais Champagnac n'est pas la première commune qui se montre accueillante.

Une expérience humaine

« On n'essuie pas les plâtres », a lancé le maire, Gilles Rios. Pessat-Villeneuve, dans le Puy-de-Dôme, a accueilli des migrants à deux reprises. « Mes habitants étaient comme vous, ils ne savaient pas à quoi s'attendre, explique le maire de cette commune, Gérard Dubois. Mais il n'y a eu aucun problème. Partout, ça se passe bien. **Vous allez vivre quelque chose d'unique, faire des rencontres formidables.** »

Les migrants ont chacun 6,80 € par jour pour se nourrir. **À Champagnac, ils pourront compter sur la présence de deux personnes – recrutées exprès -, et sur un vigile, les week-ends et les jours fériés.** Des bénévoles sont les bienvenus. Pour l'instant, ils sont dirigés vers la mairie.

Michel, l'un des bénévoles du CAO de Pessat-Villeneuve a, en fin de réunion, pris la parole. « **Vous n'imaginez pas ce qu'ils ont vécu. Ce qu'ils ont traversé.** Vous allez être étonné : **ils auront tous des portables.** Ce qu'il leur reste de leur famille, ce sont les photos qu'il y a dessus. J'ai rencontré un Soudanais qui m'a dit qu'il

avait peur pour sa famille. La dernière image qu'il a de son pays, c'est une forêt d'arbres... avec des gens pendus dessus. » Ces rencontres lui ont inspiré un livre, un recueil de souvenirs.

Différend politique

Même si l'idée a été bien accueillie, le maire de Champagnac, Gilles Rios, a été apostrophé sur le fait d'avoir pris la décision de cet accueil sans réunir son conseil municipal au préalable. « Je n'étais pas tenu de réunir le conseil municipal pour prendre cette décision, je ne l'ai pas fait », a-t-il expliqué. Marc Maisonneuve, président de la communauté de communes Sumène-Artense a tenu à apporter des précisions : « L'accueil de migrants, c'est l'urgence. Il faut donner une réponse vite. Ce n'est pas la première initiative du territoire : les deux villages vacances de Champs-sur-Tarentaine et Bassignac auraient, eux aussi, pu devenir des CAO. » La communauté de communes a donné un avis favorable à l'initiative de Champagnac. Et Gilles Rios de préciser : « La population d'une commune élit un maire pour prendre des décisions. C'est ce que j'ai fait, et j'assume. »

Ann-Catherine Modolo

http://www.lamontagne.fr/champagnac/armee-conflit/social/2017/06/22/un-chateau-du-catal-va-accueillir-des-migrants_12454252.html